

Recensement de la population en Polynésie française

260 000 habitants au 20 août 2007

Au recensement général de la population du 20 août 2007, 259 596 habitants résident en Polynésie française, soit 14 766 personnes de plus qu'au recensement du 7 novembre 2002. Cette augmentation est due exclusivement à l'accroissement naturel. Le nombre de naissances est supérieur à celui des décès, soit un excédent naturel de 16 031 personnes. Le solde migratoire apparent, différence entre la croissance de la population et l'excédent naturel, est légèrement négatif (-1 265 personnes).

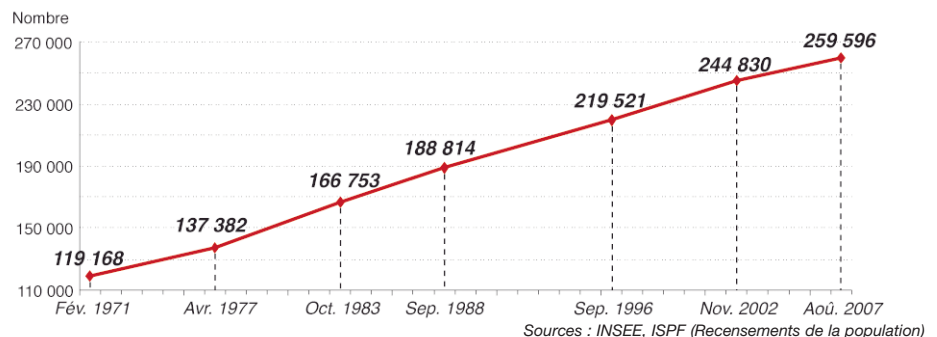
La croissance de la population est de 1,2 % par an entre 2002 et 2007 ; elle est moindre que par le passé. Aux Îles Du Vent, l'étalement urbain continue.

Le dynamisme démographique aux Îles Sous-Le-Vent se poursuit. La population aux Îles Tuamotu-Gambier s'accroît de nouveau. En revanche, celles des Marquises et des Australes restent stables.

La croissance de la population ralentit

Entre 2002 et 2007, la croissance de la population est de 1,2 % par an. Ce taux diminue régulièrement depuis 30 ans. Il était de 3 % entre 1977 et 1988 et de 1,7 % entre 1996 et 2002. L'évolution de la population polynésienne s'approche de celle de la population mondiale ¹, estimée à 1,17 % par an entre 2005 et 2010.

Évolution de la population polynésienne aux recensements de 1971 à 2007



Cette croissance est supérieure à celle observée au sein du triangle polynésien, notamment à Hawaii (+0,4 %) et en Nouvelle-Zélande (+0,9 %). Elle est inférieure à la croissance annuelle des territoires de Micronésie (+1,6 %) et surtout de Mélanésie (+2,1 %).

Les mouvements migratoires externes ne contribuent pas à la croissance de la population. Depuis 25 ans, le solde migratoire apparent mesuré entre deux recensements oscille légèrement à la hausse ou à la baisse. Il n'est pas aussi négatif qu'aux Samoa, aux Tonga, aux îles Cook ou à Hawaii. Il est en revanche bien inférieur à celui observé en Nouvelle-Zélande, en Australie ou en Nouvelle-Calédonie, trois pays attractifs.

Évolution démographique entre novembre 2002 et août 2007

Subdivisions administratives	Population			Solde naturel	Naissances	Décès	Solde migratoire apparent	Taux de croissance annuel	Contribution	
	2007	2002	Évolution						du solde naturel	du solde migratoire
Unité :	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	point	point
Îles Du Vent	194 623	183 804	10 819	12 362	16 492	4 130	-1 543	1,2	1,4	-0,2
Îles Sous-Le-Vent	33 184	30 303	2 881	1 840	2 586	746	1 041	1,9	1,2	0,7
Îles Marquises	8 632	8 548	84	586	739	153	-502	0,2	1,4	-1,2
Îles Australes	6 310	6 329	-19	239	402	163	-258	-0,1	0,8	-0,8
Îles Tuamotu-Gambier	16 847	15 846	1 001	1 004	1 297	293	-3	1,3	1,3	-
Polynésie française	259 596	244 830	14 766	16 031	21 516	5 485	-1 265	1,2	1,2	-0,1

Sources : INSEE, ISPF (Recensements de la population et État civil)

¹ : United Nations / Communauté du Pacifique Sud (<http://www.spc.int/>) / U.S. Census Bureau (<http://hawaii.gov/dbedt/info/census/population-estimate>).

N° 2/2008

Directeur de la publication : Serge CONTOUR

Rédactrice en chef : Patricia ANNEVILLE

Auteurs de la publication : Charly BODET, Xavier MONCHOIS

Maquettage : Yrida DOMINGO
Flashage : SCOOP

Impression : STPmultypress

Vente et abonnements : 47 34 42

Prix du numéro :

En Polynésie française : 600 F.CFP
Hors Polynésie française : 750 F.CFP

Dépôt légal : Avril 2008

ISSN 1247 - 7370

©ISPF 2008

B.P. 395 - 98 713 Papeete - Tahiti
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : (689) 42 72 52
Courriel : ispf@ispf.pf
Site internet : www.ispf.pf

L'augmentation de la population en Polynésie française résulte exclusivement de l'accroissement naturel ².

Le nombre des naissances diminuant plus rapidement que celui des décès, le dynamisme démographique est moindre. En 2007, avec 4 400 naissances, le taux de natalité atteint 17,1 ‰, soit 2,4 points de moins qu'en 2002. Dans le même temps, le taux de mortalité est resté quasiment stable. Avec 1 221 décès en 2007, il atteint 4,7 ‰. Toutefois, du fait de la jeunesse de la population polynésienne, le nombre de femmes en âge de procréer demeure important et maintient à un niveau élevé le nombre des naissances.

Diminution de la taille des ménages

Au 20 août 2007, 65 007 ménages occupent de façon permanente un logement (résidence principale). **Depuis 2002, le nombre de résidences principales * augmente de 7 %.** Cette hausse est supérieure à celle de la population. La taille moyenne du ménage diminue : le nombre de personnes par logement passe de 4 en 2002 à 3,9 en 2007. Il était de 5,2 en 1977. La taille des ménages est supérieure à celle de l'Australie et la Nouvelle-Zélande (2,6), très proche de celle de la Nouvelle-Calédonie (3,6) et inférieure à celles des autres îles du triangle polynésien (5,8 aux Tonga et 7,6 aux Samoa). La taille des ménages est désormais sensiblement égale dans chacun des archipels de Polynésie française. En 30 ans, le nombre de personnes par logement a diminué de deux personnes aux Îles Sous-Le-Vent, aux Marquises et aux Australes et d'une personne aux Îles Du Vent et aux Îles Tuamotu-Gambier.

Le nombre de personnes par logement est également très homogène d'une commune à l'autre. Seules quelques communes se démarquent. Avec moins de 3,5 personnes par logement, les communes de Fangatau, Hiva-Oa, Tubuai, Napuka, Tatakoto ont des ménages de petite taille. À l'inverse, quelques communes des Tuamotu (Hikueru, Anaa, Puka-Puka et Tureia), Tahuata aux Marquises et enfin Faa'a aux Îles Du Vent ont des ménages de grande taille, supérieure à 4,2 personnes en moyenne.

Augmentation des logements inoccupés

En 2007, 4 567 logements sont déclarés au titre de **résidence secondaire**. Ce type de logement est principalement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Entre 2002 et 2007, le nombre de résidences secondaires (+45 %) a augmenté beaucoup plus rapidement que celui des résidences principales. Cette forte croissance est un phénomène récent. Entre 1988 et 2002, le nombre de résidences secondaires avait progressé de 14 % alors que le nombre de résidences principales augmentait de 53 %. Une résidence secondaire sur deux est implantée dans les communes du Sud de l'île de Tahiti, les Îles Sous-Le-Vent ou Moorea.

De même, le nombre de logements déclarés **vacants** a fortement augmenté depuis 2002, pour s'établir à 6 660 logements potentiellement disponibles à la vente ou à la location. Le nombre de logements vacants avait diminué régulièrement entre 1988 et 2002. Aux Îles Du Vent, ce nombre a doublé alors qu'il est stable aux Îles Sous-Le-Vent.

Aux Îles Tuamotu-Gambier, les trois quarts des logements sont des résidences principales. Ce taux atteint 86 % aux Îles Du Vent et 81 % aux Marquises, Australes et Îles Sous-Le-Vent. Les subdivisions regroupant le plus de logements vacants sont les Îles Tuamotu-Gambier (14 %) et les Marquises (11 %). Ailleurs, ce taux est de 7 à 8 %.

Types de logements

Subdivisions administratives	Population	Logements	Résidences principales *			Logements occasionnels	Résidences secondaires	Logements vacants	Habitations mobiles
			Population	Logements	Personnes par logement				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Îles Du Vent	194 623	56 247	192 040	48 411	4,0	471	2 565	4 691	109
Îles Sous-Le-Vent	33 184	10 827	32 910	8 673	3,8	201	1 143	739	71
Îles Marquises	8 632	2 804	8 577	2 267	3,8	46	168	323	-
Îles Australes	6 310	2 034	6 277	1 687	3,7	12	178	155	2
Îles Tuamotu-Gambier	16 847	5 298	15 673	3 969	3,9	61	513	752	3
Polynésie française	259 596	77 210	255 477	65 007	3,9	791	4 567	6 660	185

(1) Population : Nombre de personnes vivant dans un logement d'habitation, dans une habitation mobile, dans une communauté (hors mineurs des établissements scolaires) et les sans abris

(2) = (4) + (6) + (7) + (8) + (9).

Sources : INSEE, ISPF (Recensement de la population 2007)

² : Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.

* : Ne sont concernés que les logements ordinaires, les pièces indépendantes et les habitations de fortune. Les habitations mobiles sont exclues.

Poursuite de l'étalement urbain aux Îles Du Vent

Avec plus de 75 % des Polynésiens vivant à Tahiti et Moorea et 75 % des logements, les **Îles Du Vent** demeurent la subdivision administrative la plus peuplée.

Au 20 août 2007, 194 623 personnes habitent aux Îles Du Vent. Entre 2002 et 2007, la population de cette subdivision a augmenté de 11 000 personnes. Avec un taux d'accroissement passant de 1,9 % par an entre 1988 et 2002 à 1,2 % entre 2002 et 2007, le dynamisme démographique des Îles Du Vent diminue. L'accroissement naturel est moins excédentaire et le solde migratoire redevient négatif.

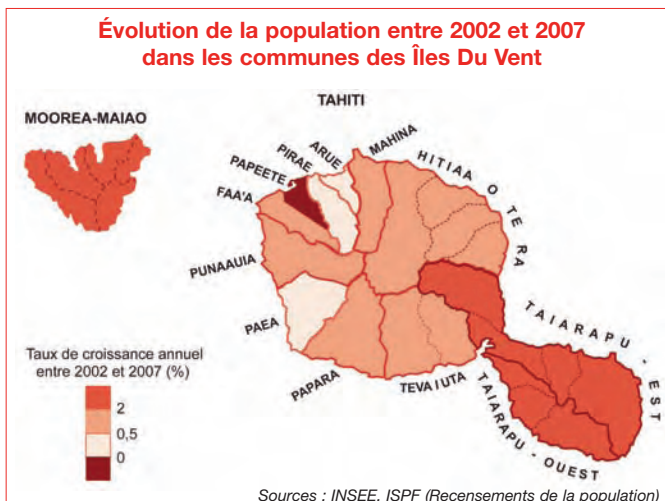
Faa'a est la commune la plus peuplée avec 29 851 habitants. Papeete reste la seconde ville de Tahiti (26 017 habitants), talonnée par Punaauia (25 441 habitants).

La population des communes de Papeete, Arue et Pirae est stable en raison d'un déficit migratoire significatif. À Papeete, le nombre de logements décroît de 6 %. Il est stable à Pirae et progresse de 3 % à Arue.

Le nombre d'habitants augmente de 7 % à Punaauia et Mahina.

La population des communes du Sud de l'île de Tahiti s'accroît nettement, de 10 % à 15 %. De même, à Moorea-Maiao, le nombre d'habitants augmente de 14 % et atteint 16 500 habitants. Parallèlement, le nombre de logements augmente deux fois plus vite que la population dans ces communes. Elles disposent de terrains constructibles et sont attractives tant pour y résider toute l'année que pour y implanter sa résidence secondaire.

L'étalement urbain se poursuit des villes les plus proches de Papeete vers des communes de plus en plus éloignées.



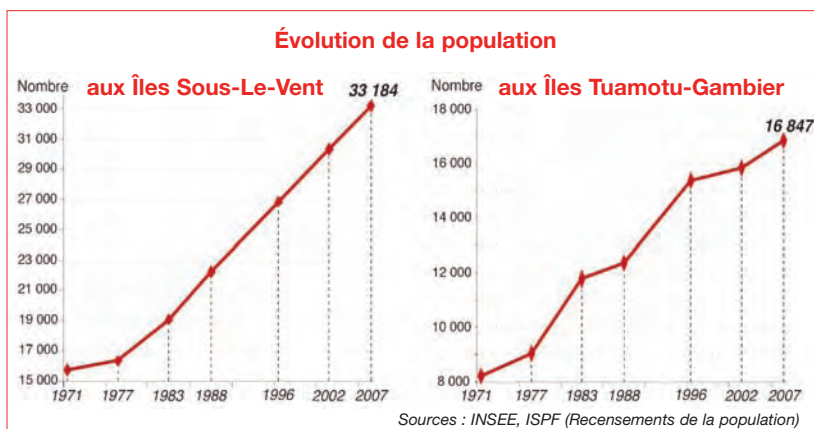
Dynamisme démographique localisé

Les **Îles Sous-Le-Vent** comptent 33 184 habitants, soit 13 % des Polynésiens. Le nombre d'habitants des Îles Sous-Le-Vent s'accroît de 1,9 % par an entre 2002 et 2007, croissance nettement plus forte que celle de l'ensemble polynésien. Cette subdivision est la seule avec un solde migratoire positif, principalement tiré par l'attractivité économique de Bora-Bora. La population de Bora-Bora (8 927 habitants) s'est accrue de 1 532 personnes, soit 4 % par an et contribue pour moitié à l'augmentation globale de la population des Îles Sous-Le-Vent.

La croissance de la population aux Îles Sous-Le-Vent s'accompagne de transformations structurelles importantes. Le nombre de ménages augmente deux fois plus vite que la population et leur taille moyenne diminue. Elle est passée de 4,7 personnes par logement en 1996 à 3,8 en 2007. Le parc des résidences secondaires a presque doublé en cinq ans. Pour autant, le nombre de logements vacants reste stable et l'un des plus faibles de Polynésie.

Aux **Îles Tuamotu-Gambier**, le nombre d'habitants est de 16 847, soit 6,5 % des Polynésiens. Après un ralentissement de la croissance de la population entre 1996 et 2002 (0,4 % par an), celle-ci progresse désormais au même rythme que celui de la Polynésie (1,2 %). Le solde migratoire n'est plus négatif.

Les communes de Gambier (1 337 habitants) et d'Arutua (1 759 habitants) ont vu leur population augmenter de plus de 20 % sur cinq ans. L'augmentation de la population dans ces communes explique à elle seule la moitié de l'augmentation de la population dans les Îles Tuamotu-Gambier. Les populations des communes de Rangiroa et Manihi augmentent plus modérément. En revanche, celles de Fakarava, Makemo et Takaroa sont stables. La population de Hao (1 342 habitants) diminue depuis dix ans.



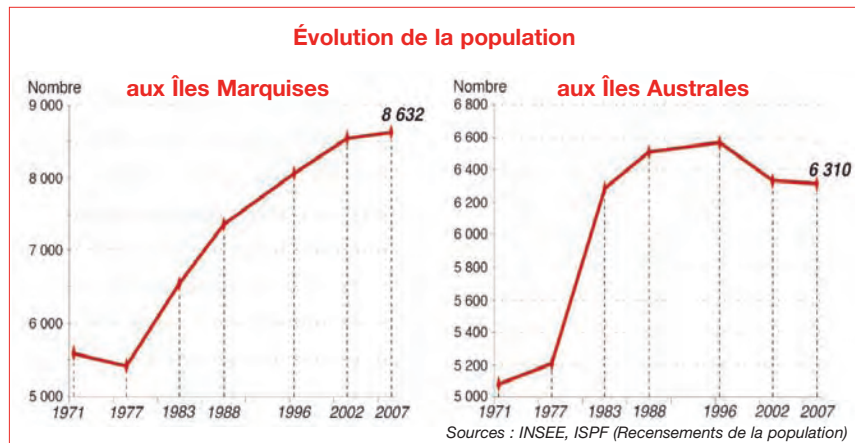
Déficits migratoires aux Marquises et aux Australes

La population des **Îles Marquises** est de 8 632 habitants, soit 3,3 % des Polynésiens. Elle augmente de 0,2 % par an entre 2002 et 2007. Le taux de croissance annuel était de 1,2 % entre 1988 et 1996 puis de 0,9 % entre 1996 et 2002. Cette croissance faible de la population reflète un déficit migratoire important, à peine compensé par l'accroissement naturel. Toutes les communes sont concernées par ce ralentissement démographique depuis le début des années 80.

Nuku-Hiva (2 660 habitants), Ua-Pou (2 157) et Hiva-Oa (1 986) demeurent les communes les plus peuplées.

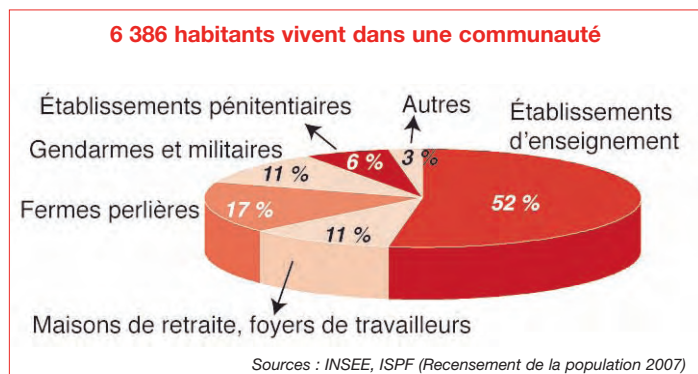
Aux **Îles Australes**, le nombre d'habitants est de 6 310, soit 2,4 % des Polynésiens. Après une baisse sensible entre 1996 et 2002, la population se stabilise. Ce faible dynamisme démographique résulte d'un déficit migratoire important et d'un accroissement naturel plus faible que dans les autres archipels.

Entre 2002 et 2007, la population de Tubuai (2 050 habitants) augmente de 3,6 %. Celle de Raivavae (905) diminue de 8,7 %.



- **Les personnes sans abri** sont recensées lors des deux premiers jours du recensement (20 et 21 août 2007). Dans ce cadre, 66 sans abri ont été recensés. Les personnes vivant dans des constructions provisoires faites de matériaux de récupération sont considérées comme habitant dans des habitations de fortune.
- Le nombre de personnes résidant au moins six mois par an dans une **habitation mobile** est estimé à 384 : 40 % ont été recensées à Uturoa et 25 % à Punaauia. Les habitations mobiles sont quasi-exclusivement des voiliers.
- Au sein des 206 **communautés** recensées sur l'ensemble de la Polynésie, 6 386 habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun (repas, hébergement,...). Le nombre de personnes vivant dans un logement de fonction est de 652.

La moitié des personnes vivant en communauté résident dans un établissement d'enseignement (collège, lycée, cité universitaire, maison familiale rurale...) parmi lesquelles 80 % sont des étudiants âgés de moins de 18 ans. Aux Îles Tuamotu-Gambier, 1 089 personnes vivent en communauté dans des fermes perlières.



Le recensement général de la population réalisé par l'INSEE, en partenariat avec l'ISPF, a abouti à la publication des chiffres de population légale par unité administrative au Journal Officiel de la Polynésie française du 17 janvier 2008 (Décret n° 2007-1886 du 26 décembre 2007 authentifiant les résultats du recensement de la population effectué en Polynésie française en 2007).

Ce Points Forts commente ces premiers résultats : il reprend les données de population légale et intègre les données issues des registres de l'État civil pour l'année 2007.

À l'issue de la saisie de l'ensemble des questionnaires et de leur vérification, l'ISPF produira d'autres publications qui présenteront des résultats statistiques détaillés sur les caractéristiques des logements et des individus. Ces résultats pourront, à la marge, différer des résultats commentés ici.

Retrouver sur www.ispf.pf

- Toutes ces informations démographiques depuis le recensement de 1988
- Toutes les populations légales au 20 août 2007 de chaque commune/commune associée de Polynésie française.